

Sont également programmés à l'identique de 2016 et 2017, 2 recrutements de chargés de recherche au titre de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Tableau 8 : Détail des campagnes chercheurs 2017 et 2018

Grades 2017	Campagne chercheurs 2017		Promotions 2016	Campagne chercheurs 2018		Grades 2018
	Recrutements	Promotions		Recrutements	Promotions	
DRCE		4	4		4	DRCE
DR1		18	18		18	DR1
DR2	2	31	31	2	31	DR2
CR1	36	30	30		40	CRHC
CR2	24			60		CRCN
Total	62	83	83	62	93	

S'agissant des promotions, comme en 2016 et 2017, la programmation permet d'offrir 4 possibilités de promotion pour l'accès à la classe exceptionnelle du corps des DR, 18 pour l'accès à la 1ère classe des DR et 31 pour l'accès à la 2ème classe des DR. Les taux de promotion des DR s'établissent à 3 % pour la classe exceptionnelle et 4% pour la 1ère classe à l'égal de 2015, celui de la 2ème classe à 3 % à l'égal de 2015.

Les 40 possibilités de promotion à la hors classe des chargés de recherche constituent la première tranche de constitution du nouveau grade issu des modifications statutaires liées au PPCR.

Tableau 9 : Taux de promotion de chercheurs 2017-2018

		2017	2018
Grade DRCE	Promouvables	155	158
	Promus	4	4
	Rapport¹	3%	3%
Grade DR 1	Promouvables	523	502
	Promus	18	18
	Rapport¹	3%	4%
Grade DR2	Promouvables	1 039	1 157
	Promus	31	31
	Rapport¹	3%	3%
Grade CRHC	Promouvables		952
	Promus		40
	Rapport¹	so	4%

¹ rapport promus/promouvables

b) L'emploi statutaire ingénieurs et techniciens

A l'égal de la campagne de chercheurs, la campagne des ingénieurs et techniciens 2018 s'inscrit en reconduction par rapport à 2016 et à 2017 pour les recrutements externes.

Sont également programmés 8 examens professionnels réservés au niveau ingénieur d'études répondant ainsi à la prolongation de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 pour une durée de deux ans et 5 recrutements au titre de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Les recrutements sont prévus au 1er décembre 2017 pour les concours et les EPR.